

Recyclage SSIAP1

Mis à jour le 19 mai 2026

Conditions d'entrée et prérequis

- Être titulaire du certificat de qualification SSIAP 1 et ayant eu une activité d'au moins 1607 h. durant les 36 derniers mois, ou titulaire du SSIAP 1 en cours de validité (3 ans à compter de la date de délivrance du diplôme SSIAP 1 ou du dernier recyclage) ou titulaire de l'ERP 1 ou IGH 1 souhaitant devenir titulaire du diplôme SSIAP 1 par équivalence
- Être titulaire du SST PSE1 ou CFAPSE en cours de validité ou du PSC1 de moins de 2 ans
- Fournir un certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois selon modèle en vigueur
- Être capable de retranscrire une anomalie sur une main courante

Public visé

Toute personne souhaitant recycler son diplôme SSIAP 1

Rythme

Temps plein

Durée en centre

14 heures

Validation

Attestation de Recyclage SSIAP1

Certification

Non

Modalités d'évaluation

La présence à l'ensemble des séquences programmées au Recyclage

Entrée-sortie permanente

Code RS 5641 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5641/>

Objectifs professionnels

Recycler ses connaissances pour assurer la sécurité des personnes et des biens dans des établissements recevant du public (ERP) ou immeubles de grande hauteur (IGH).

Contenu

Programme : conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié :

- Prévention
- Moyens de secours
- Mises en situation d'intervention

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques / Démonstrations
- Exercices pratiques / Ronde
- Manipulation des extincteurs
- 1 mémento de fin de stage remis à chaque stagiaire
- Le GRETA-CFA fournit le matériel et les équipements de protection individuelle

Profil des intervenants

Formateur expérimenté qualifié SSIAP2 et SSIAP3 ayant plus de 2 ans d'expériences dans le domaine visé

Les plus

Taux de satisfaction

98% de stagiaires satisfaits

Réussite aux examens

99 %

Insertion professionnelle

<https://travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/>

Durée

soit 2 jours hors temps de déplacement

Délais et modalités d'accès

Le délai d'accès à la formation est fixé à 2 mois minimum jusqu'au démarrage de l'action (sauf contraintes organisationnelles, disponibilités ou modalités de financement).

Financements possibles

Recyclage SSIAP1

Non

CPF, France travail (AIF), OPCO, FAFTT, Entreprise

Poursuite de parcours

- La formation permet d'exercer dans les ERP ou IGH
- Le SSIAP1 doit être recyclé tous les 3 ans.

Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Nord
- rue Monseigneur Pelt BP 55130
57074 METZ
- greta-lorraine-nord@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 76 40 31
- SIRET : 19570057000037